Rapport d'activités

Exercice 2017

la Ténarèze
communauté

la Ténarèze
communauté

EDITOS

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Comme chaque année le rapport d'activités de la Communauté de Communes retrace les réalisations et les orientations de notre collectivité.
L'année 2017 a vu des compétences nouvelles se mettre en place et porter plus loin l'action de notre collectivité inter-communale. L'action sociale a développé de nouvelles missions dans chaque commune et représente aujourd'hui un budget de plus de 10 millions d'euros. L' action économique et l'urbanisme structurent notre territoire dans une approche pragmatique et respectueuse de la nature. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document opposable, devrait être achevé fin 2018. La recherche d'une qualité environnementale pour notre territoire s'est retrouvée dans plusieurs réalisation, *« oui, la Ténarèze est bien un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »*.
Cette politique respectueuse de l'Environnement donnera un attrait supplémentaire à notre territoire.
Enfin la restauration de notre patrimoine et l'attention portée au chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle permettront à l'Office de Tourisme de mettre en avant nos atouts touristiques.
Vous trouverez dans ce document une synthèse des actions engagées au cours de l'année 2017, qui sont les témoins de la volonté et de l'activité de nos élus communautaires ainsi que des services de notre Ténarèze.
Merci à tous pour ce travail accompli.

Gérard DUBRAC
Président de la Communauté de communes

Mesdames, Messieurs,
Ce rapport synthétique vous donnera un éclairage sur les compétences, services et prestations exercés, réalisés par la Communauté de communes pour les administrés et pour le territoire.
Notre corpus de compétences et de services est aujourd'hui diversifié, nos participations à des organismes publics sont nombreuses et importantes. La Communauté de communes est un acteur incontournable, qui, petit à petit, exerce des compétences pour le compte des communes et des compétences qui n'étaient jusque-là pas exercées.
C'est avec toujours autant de plaisir et d'envie, que je dirige depuis plus de 10 ans une équipe volontaire, imaginative, créative, adaptable à votre service.
Pour assumer les enjeux d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain, il nous faut continuer à professionnaliser notre action, à anticiper, et à être extrêmement réactifs pour saisir les opportunités, et s'adapter à un contexte mouvant.
Conscient de la complexité de nos actions, mais désirant être pleinement transparent sur leur exercice, je me tiens, avec les services de la Communauté de communes, à votre disposition pour les explications et les approfondissements que vous jugerez utiles.
Je vous souhaite une très bonne lecture.

Olivier PAUL
Directeur Général des Services

la Ténarèze
communauté

PREAMBULE

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« *Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.*

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.»

SOMMAIRE

1. Moyens généraux
2. Action sociale
3. Développement économique
4. Urbanisme et Habitat
5. Environnement
6. Tourisme et Loisirs

1. Moyens généraux

Ressources humaines

En 2017, La Communauté de communes a fonctionné avec le personnel suivant :

Services administratifs

- Un directeur général des services,
- Une directrice administrative et comptable,
- Une directrice des affaires générales,
- Trois chargés de missions,
- Deux adjointes administratives.

Services techniques

- Un surveillant de travaux en infrastructures et réseaux,
- Cinq agents d'entretien polyvalents.

Une convention de mise à disposition du personnel des communes permet leur intervention sur les voies intercommunales, de même, le personnel technique intercommunal peut intervenir dans les communes, ainsi que sur l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage pour le compte du CIAS.

De plus, la CCT peut effectuer des prestations de services pour les autres collectivités.

Services mutualisés

- Un directeur,
- Deux instructeurs du droit des sols.

Communication

- Alimentation régulière du site web et rédaction des contenus par les services, ainsi que pour le CIAS.
- Publication de la feuille d'actualité « Ténarèze Brèves ».
- Inaugurations de l'aérodrome de Herret et du pont de Lartigue.
- Présentation du rapport d'activité de la CCT aux Conseillers municipaux et partenaires institutionnels, le 15 septembre 2017 à Beaumont.

Taux de fiscalité appliqués :

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 5.58%

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 4.73%

Taxe d'Habitation : 15.05%

Contribution Foncière Economique : 31.94%

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 11.55% (fixée et reversée intégralement au SICTOM du secteur de Condom)

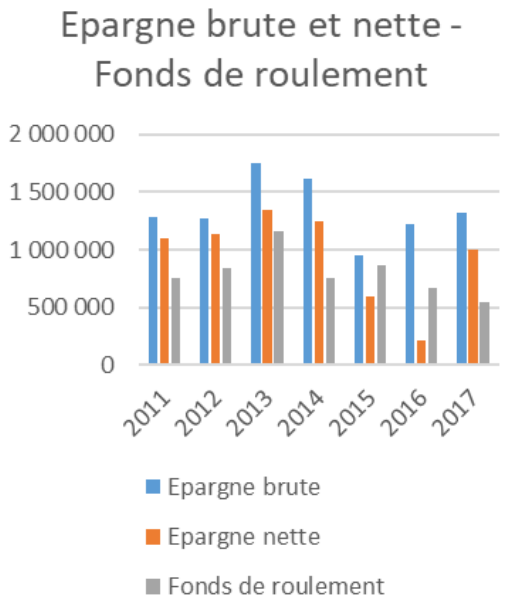

Fin 2017, les épargnes brute et nette étaient respectivement de 1 318 514€ et de 999 609 €, et le fonds de roulement d'environ 547 496 €.

Finances

Le budget 2017 a été établi à partir des résultats de la prospective financière pluriannuelle.

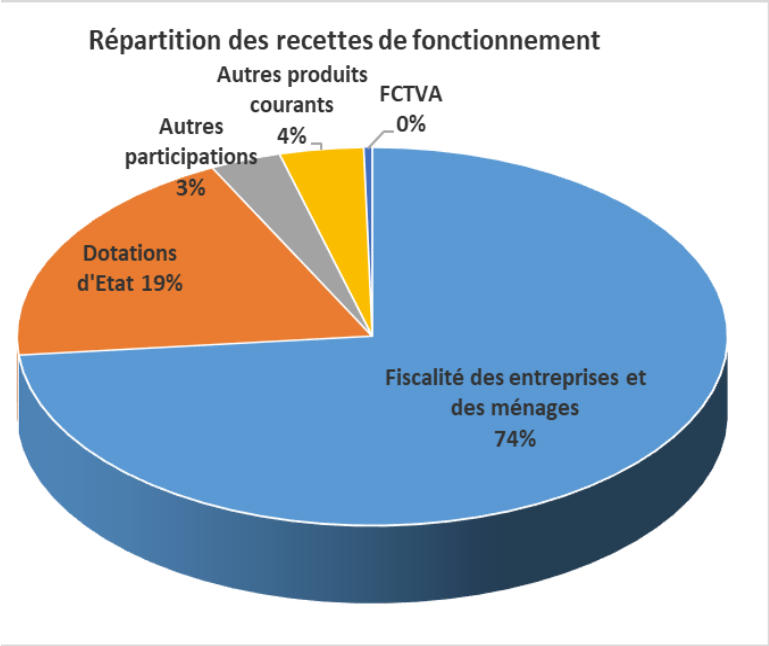

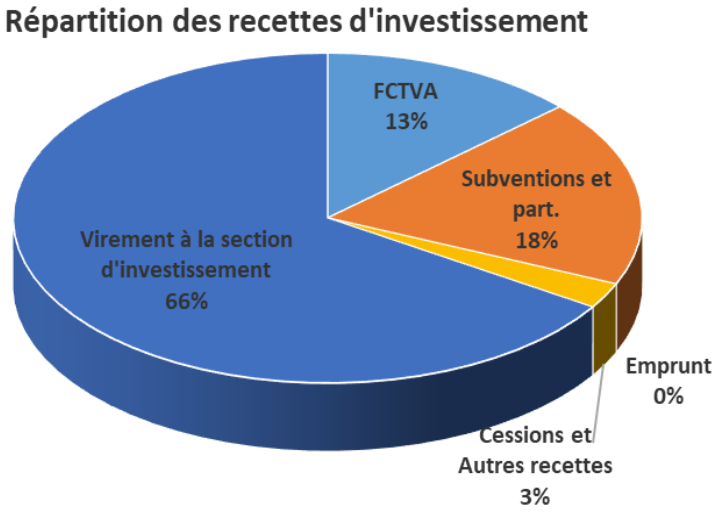

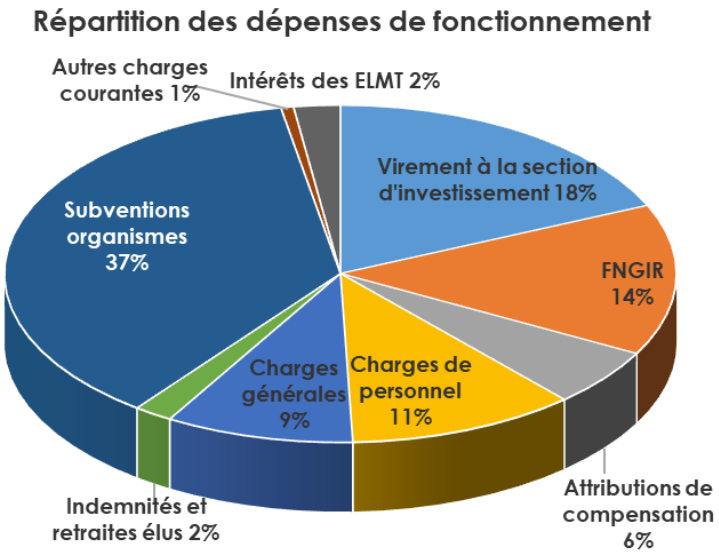

Répartition des Dépenses d'investissement

Capital des emprunts	318 905
PLUI et documents d'urbanisme	66 696
Frais d'études divers	16 675
OPAH (subventions)	69 958
Fonds de concours et participations	103 012
Restauration du pont de Lartigue	132 857
Base de loisirs de Montréal du Gers	33 693
Office de Tourisme de Montréal du Gers	18 646
Programme d'actions touristiques	8 260
Accessibilité OT de Condom	3 497
La Table des Cordeliers	62 005
Reconstruction du centre de loisirs aqualudiques suite à incendie	207 840
Programme voirie	953 158
Travaux d'électrification	11 149
Matériel, outillage, informatique	45 404
Total	**2 051 755**

Mutualisation des services

Application du Droit des Sols

En 2017, le nombre de communes adhérentes est resté le même qu'en 2016, à savoir 14.

Compte-tenu d'un retour d'expérience sur un semestre, les tarifs par dossier ont pu être proposés aux communes adhérentes à la baisse en 2017 (moins 10 % par rapport à 2016), 564 dossiers d'urbanisme ont été reçus pour instruction et le service a assuré le suivi administratif de 151 déclarations d'intention d'aliéner.

Instruction des Certificats d'Economie d'Energie

Création d'un service de valorisation des Certificats à Economie d'Energie en tant que « tiers regroupeur » pour le compte des communes membres et des autres collectivités demandeuses (actuellement, le Pays du Val d'Adour).

Administration générale - Les faits marquants…

Le conseil communautaire

Madame Yolande Gaikowski est désignée conseillère communautaire suppléante en remplacement de Madame Laurence Calvet.

Madame Sandrine Redolfi de Zan est désignée conseillère communautaire titulaire en remplacement de Monsieur Francis Dupouy et Monsieur Joël Dutour est désigné conseiller communautaire suppléant.

Evolution des compétences

En application des Loi MAPTAM et NOTRe, la CCT a intégré dans ses statuts les compétences suivantes :

- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Politique de la ville
- Intégration des ports de Condom et Valence-sur-Baïse au titre des zones d'activité portuaire

A compter du 1er janvier 2018 :

- Transfert du Centre Social au CIAS, dont la Maison de Service Au Public
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations et délégation partielle au Syndicat mixte des bassins versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue. Les 18 délégués titulaires et suppléants de la CCT ont été désignés

Par ailleurs, la CCT a décidé de reprendre la gestion directe de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à compter du 1er janvier 2018.

Subventions et participations 2017

Subventions aux associations

Association des Maires et des Présidents de Communautés de Communes du Gers	1 685.12 €
CAUE	2 000.00 €
Association d'étude et l'expérimentation Climatologique du Nord du Gers	7 536.00 €
Convergence Ecologique – Condom Ténarèze	4 000.00 €
Amicale des employés territoriaux	2 980.00 €
Agence Départementale d'information sur le Logement du Gers	4 101.75 €
Gers développement	10 000.00 €
Initiative Artisanale Gersoise	2 427.50 €
Tour cycliste du 47	2 500.00 €
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers	2170.00 €
Cercle des nageurs de la Ténarèze	750.00 €
Association 3 C	200.00 €
Association des usagers de la plateforme aéronautique de Condom-Valence	300.00 €
Fondation du patrimoine	500.00 €
Association de Coopération Interrégionale Compostelle	750.00 €
Plateforme logement Jeunes dans le Gers	2 500.00 €
Total	44 400.37 €

Participations aux organismes publics

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac	54 036.50 €
Syndicat mixte des 3 vallées	14 042.70 €
Office de Tourisme de la Ténarèze	346 683.00 €
Centre Intercommunal d'Action Sociale	1 397 000.00 €
Gers Numérique fonctionnement	17 918.62 €
Gers Numérique investissement	90 225.00 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours	495 273.02 €
SCOT de Gascogne	18 526.80 €
Total	2 433705.60

Fonds de concours

Condom – Cours de tennis couverts	2 000.00 €
Condom - Aménagement rues porte saint-jean, du moulin, quai laboupillère	60 000.00 €
Lagraulet—Aménagement d'une bibliothèque	11 924.00 €
Ligardes - Construction d'un équipement multifonction	26 000.00 €
Maignaut-Tauzia—Local associatif—programme entour'âge	5 000.00 €
Mouchan—Création d'un logement locatif social	5 000.00 €
Roquepine—création de 2 logements locatifs sociaux	10 000.00 €
Total	119 924.00 €

Total global	2 598 029.97 €

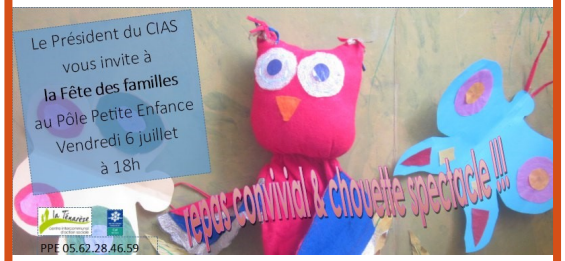

2. Action sociale

Aire d'Accueil des Gens du Voyage

L'accueil des Gens du voyage, l'entretien et la maintenance du site ont été assurés en 2017, par le personnel technique et administratif de la CCT mis à disposition du CIAS.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

En 2017, le Centre Intercommunal d'Action Sociale a poursuivi ses missions de services aux personnes sur l'ensemble du territoire intercommunal. Parmi les faits marquants, on note :

- La signature du nouveau contrat enfance jeunesse intercommunal en parallèle de la signature du PEDT intercommunal. Le développement des actions est inclus dans ce Contrat : ludothèque itinérante (Gazaupouy, Valence, Montréal,....), création du RAM de Valence et du LAEP itinérant à Valence, création d'un CLAC (Centre de loisirs associé au collège), développement de l'accueil jeune couvrant maintenant toute la période scolaire, ouverture des emplois vacances jeunes à toutes les communes volontaires du territoire.
- Dissolution de l'association du Coffre à Malice à Montréal et intégration des services au sein du CIAS
- Accompagnement des fermetures des écoles de Castelnau sur l'Auvignon et Beaucaire et redéploiement des effectifs. Intégration du retour à 4 jours du RPI de Lagraulet et Lauraët.
- Organisation du forum « ma retraite, ma santé, mes droits » en partenariat avec la CPAM et la CARSAT, fréquenté par 400 personnes venues faire leur calcul de retraite et connaitre l'ensemble des intervenants (Conseil Départemental, MSA, CODERS, ...)
- Finalisation de la reconstruction de l'EHPAD et logement de l'ensemble des résidents dans la nouvelle structure.
- Nouvelle carte d'intervention du SSIAD afin d'optimiser le territoire d'intervention tout en gardant le même nombre de patients.
- Développement de l'action « entour'âge » sur de nouvelles communes (Béraut, Caussens, Saint-Puy et Larroque-Saint-Sernin).

la Ténarèze
centre intercommunal d'action sociale

3. Développement économique

Implantation des entreprises

Les services effectuent un travail de veille pour favoriser et organiser l'implantation des entreprises sur les zones d'activités.

Un diagnostic a été lancé pour évaluer la faisabilité d'une remise en état de l'abattoir de Condom.

Zone industrielle de Pôme

La location des terrains pour la centrale photovoltaïque a permis un revenu de 48 248 €, ainsi que 36 700 € au titre de l'Impôt Forfaitaire pour les Entreprises et Réseaux.

Extension de la Zone d'activités de Valence-sur-Baïse

Ce projet consiste à aménager 4 lots destinés à recevoir de l'activité essentiellement artisanale.

En 2017, il a été procédé aux acquisitions de parcelles.

Tourisme et Loisirs

- Réalisation des relais d'information touristique à Valence-sur-Baïse, Saint-Puy et Mouchan
- Rénovation du Bureau d'Information Touristique de Montréal : attribution du marché de maîtrise d'œuvre et travail de conception
- Il a été décidé de candidater pour le renouvellement du label Grands Sites d'Occitanie
- Mise en accessibilité de l'Office de tourisme de la Ténarèze à Condom
- L'entretien et le balisage des chemins de randonnée sont effectués par les services de la Communauté de communes.
- L'aérodrome de Herret a été baptisé « Louis Paulhan ». Une commission spéciale a été composée pour travailler sur ce dossier et les Autorisations d'Occupation Temporaire du Domaine Public ont été mises en place. Le nouveau bâtiment a été inauguré.
- Centre de loisirs aqualudiques : le personnel a été recruté pour l'accueil, l'entretien, la sécurité du site et le fonctionnement du Snack. Les élèves de toutes les écoles volontaires de la CCT ont bénéficié d'un apprentissage et d'un perfectionnement en matière de natation. Tous les frais inhérents à la mise en place de ce service ont été supportés par la CCT. Des lignes d'eau ont été mises à disposition du Cercle des Nageurs de la Ténarèze pour l'animation de l'opération « J'apprends à Nager ».

Suite à un incendie criminel survenu le 10 août 2016, les locaux ont fait l'objet d'une reconstruction partielle..

- Avec le transfert de la compétence des zones d'activité portuaire, les ports de Valence-sur-Baïse et de Condom ont fait l'objet d'une mise à disposition des biens meubles et immeubles et de la délimitation de la zone d'activité portuaire. Les diagnostics accessibilité en vue de la mise en conformité ont été réalisés.
- Convention d'entente « Destination Baïse » : Remplacement des communes membres du Lot-et-Garonne par la Communauté de communes de l'Albret conformément aux dispositions de la loi NOTRe et au transfert de compétence des activités portuaires.

4. Urbanisme et habitat

Opération programmée d'amélioration de l'Habitat

Cette première opération s'est terminée en 2017. Compte tenu du succès qu'elle a remporté, la mission du bureau d'étude Altaïr a été prorogée et une nouvelle opération sera programmée à compter de 2019.

Bilan de l'OPAH 2012-2017 : amélioration de 250 logements dont 240 dossiers de propriétaires occupants et 10 dossiers de propriétaires bailleurs. Les objectifs ont été dépassés pour les propriétaires occupants mais n'ont pas été atteints pour les propriétaires bailleurs.

PLU communaux et cartes communales

Des mises à jour ont été effectuées pour une mise en conformité avec les servitudes d'utilité publique.

PLU intercommunal

Dans le prolongement du débat en Conseil communautaire le 12 décembre 2016, les orientations générales du PADD ont été débattues dans 25 Conseils municipaux. Le travail de l'année 2017 a également porté sur la traduction règlementaire des orientations générales du PADD, plus précisément sur le pré-zonage des zones urbaines et à urbaniser.

Règlement Local de Publicité Intercommunal

Après avoir poursuivi l'élaboration du projet de RLPI en 2016, l'année 2017 a été surtout marquée par les débats sur les orientations générales dans les Conseils municipaux.

Parallèlement, il a été élaboré, en partenariat avec l'Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine du Gers, un guide de recommandations architecturales et d'application de la règlementation.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Il rappelle les principales dispositions du règlement mais surtout indique aux professionnels, en fonction de leur activité, ce qui leur est possible de faire en matière d'enseigne, pré-enseigne et publicité. Il sera édité et mis à disposition du public lorsque le RLPI sera approuvé.

A ce jour, la procédure de finalisation et d'approbation du RLPI est suspendue. Toutes les communes n'ont pas pris d'arrêté pour définir les limites d'agglomération de leur commune. Il manque en effet, celui de la commune de Larressingle.

5. Environnement et travaux

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Au 1er janvier 2017, le SPANC de la Ténarèze s'est étendu en intégrant les communes du SIAEP de Valence. La prestation de service confiée à Veolia a été étendue à ces communes.

En 2017, les contrôles ont été effectués sur les communes de Béraut et Condom pour partie.

«Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte»

La candidature de la CCT a été retenue pour l'obtention de ce label. La convention a été signée avec le ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Grâce à ce financement, des actions d'initiative communale ont été réalisées ou commencées en 2017, à savoir la rénovation de l'éclairage public des communes, le chauffage de la Maison de santé de Valence ou la Voie verte de Condom.

Création d'un pôle administratif et touristique au Centre Salvandy

Une étude d'impact a été réalisée par CERFrance sur les budgets de fonctionnement et d'investissement au vu de laquelle il a été décidé de réaliser l'opération. En outre, le Conseil communautaire a considéré l'importance de ce projet pour consolider la centralité de Condom et a décidé que la part d'autofinancement de ce projet ne serait pas supérieure à 5,628 millions d'euros.

Entretien de la voirie communale hors agglomération

Cette année était la troisième du programme triennal confié aux entreprises STPAG et Acchini.

Montant des travaux pour 2017 : 852 768.35 € H.T.

L'entretien de la voirie comprend aussi le fauchage et le débroussaillage pour un montant de 101 153.68 € H.T. et 10 000 € H.T. de lamier.

Restauration du pont de Lartigue et valorisation des abords

En 2017, les travaux de restauration du site se sont achevés. Le bureau d'étude Anagram a rédigé et conçu le contenu des panneaux d'information. Le niveau de protection règlementaire de l'édifice a été renforcé par son inscription au titre des Monuments Historiques. En septembre, le site restauré a été inauguré en présence de tous les partenaires et financeurs.

Réhabilitation de la base de loisirs de Montréal du Gers

Toutes les études préalables ont été réalisées ainsi que le travail de conception du projet. La mise à disposition effective de la base de loisirs de Montréal à la CCT et la mise à disposition du service Espaces verts de la Commune de Montréal pour la gestion du site ont été votées. Le projet a été retenu par l'Agence de l'eau Adour-Garonne comme lauréat de l'appel à projet « Biodiversité ».

Services administratifs de la Communauté de communes de la Ténarèze - *Quai Laboupillère- 32 100 Condom.* Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Téléphone : 05 62 28 73 53 **Mail** : contact@cc-tenareze.fr **Site internet** : www.cc-tenareze.fr